



ASSOCIATION FAMILLES RURALES
DES DEUX VILLAGES DE LA BLAISE

ORGANISE

du 7 juillet au 29 août 2025

UN ACCUEIL LOISIRS SANS HEBERGEMENT
POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS DE 3 - 14 ANS
AVEC CANTINE

Dates et lieu d'inscriptions

Pour les enfants de Sarry, Moncetz, Chepy :

Le samedi 17 mai 2025 de 10h30 à 12h00

Le mercredi 21 mai 2025 de 17h30 à 19h00

Pour les enfants des autres communes :

Le samedi 24 mai 2025 de 10h30 à 12h00

Au Petit chez nous : 6 rue royale à MONCETZ-LONGEVAS

Si 1^{ère} inscription de l'année, ne pas oublier :

- votre avis d'imposition
- photocopie des vaccins de l'enfant
- fiche de renseignements et fiche(s) sanitaires complétées (téléchargeables sur le site internet des communes de Moncetz et Sarry)
- chèque ou espèces pour l'adhésion à Familles Rurales

Vous pouvez régler inscription+cantine en chèques bancaires, espèces, chèques vacances, CESU ou bons vacances CAF/MSA

**NOUS RECHERCHONS DES ANIMATEURS (A PARTIR DE 16 ANS)
DIPLOMES BAFA OU STAGIAIRES**

Pour tout renseignement : Mail : contact@af2blaise.fr